

DE L'EXPO UNIVERSELLE D'OSAKA À HAKONE

4 départs en 2025

11 jours / 8 nuits

À partir de 4 990€

minimum 10 - maximum 16 participants

ROUTES DU
MONDE
ATC



Les points forts de ce séjour

- Au cœur de l'Exposition Universelle d'Osaka, un événement célébrant l'innovation et l'avenir à travers des pavillons fascinants.
- De l'ancienne capitale Nara et ses cerfs au sanctuaire Fushimi Inari et ses célèbres torii rouges, sans oublier Kyoto et ses temples.
- Immersion à Hakone : paysages volcaniques, croisière sur le lac Ashi avec vue sur le Mont Fuji et nuit en ryokan.
- Tokyo et ses quartiers emblématiques.
- Gastronomie et traditions : dégustations allant des brochettes yakitori aux spécialités locales, en passant par une initiation optionnelle à la cérémonie du thé à Kyoto.





LE PROGRAMME

JOUR 1 : PARIS - OSAKA

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris CDG et vol à destination d'Osaka (vol avec escale). Toutes prestations et nuit à bord.

JOUR 2 : OSAKA

Arrivée à l'aéroport de Osaka dans l'après-midi. Accueil par votre assistant francophone et transfert à l'hôtel. Arrêt pour une petite collation dans un restaurant local. Transfert dans le quartier de Dotonburi, le quartier d'amusements d'Osaka depuis toujours. Dîner au restaurant local. Temps libre après le dîner dans le quartier et le long des quais. Nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : EXPOSITION UNIVERSELLE D'OSAKA

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en transport en commun avec un assistant francophone sur le site de l'Exposition Universelle. Billets d'entrées inclus pour l'exposition. Fin de mission de l'assistant à l'arrivée sur le site. L'exposition a pour thème : Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain. Les 3 sous-thèmes sont : sauver des vies / inspirer des vies / connecter des vies. Repas libres. Journée libre. Rendez-vous en fin d'après-midi pour le retour à l'hôtel avec assistant francophone en transports en commun. Nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : EXPOSITION UNIVERSELLE D'OSAKA

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en transport en commun avec un assistant francophone sur le site de l'Exposition Universelle. Billets pour l'expo inclus. Fin de mission de l'assistant à l'arrivée sur le site. Repas libres. Journée libre. Rendez-vous en fin d'après-midi pour le retour à l'hôtel avec assistant francophone en transports en commun. Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : OSAKA - NARA - KYOTO

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ vers Nara (en bus privé avec votre guide francophone), l'un des sites culturels majeurs du Japon. Cette ancienne capitale est entourée de collines boisées, de temples et de magnifiques parcs. Visite du Temple Todaiji avec le Grand Bouddha. Déjeuner au restaurant. Découverte du Parc de Nara. Il est plus connu comme le « Parc aux cerfs », biches et cerfs apprivoisés s'y ébattant en toute liberté. Visite du sanctuaire Kasuga, datant de 710, année de la fondation de Nara. Continuation vers Fushimiinari (1h de route). Le Fushimi Inari est l'un des sanctuaires les plus impressionnants du pays. Puis, départ vers Kyoto, la capitale culturelle et historique du Japon, riche de plus de deux mille temples, et inscrite au Patrimoine Mondial par l'UNESCO. Arrivée à Kyoto. Installation à l'hôtel. Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel.

JOUR 6 : KYOTO

Petit déjeuner à l'hôtel. Retrouvez votre guide à 9h dans le hall de l'hôtel pour une journée de visites en autocar. Visite de Kyoto avec : Le Ryoan-ji est l'exemple parfait de jardin zen composé de pierres et de sable. Le temple Kinkakuji « le Pavillon d'or ». Le marché de Nishiki est une longue galerie marchande couverte située en plein centre de Kyoto. Un peu de temps libre. Déjeuner de brochettes yakitori au restaurant. L'après-midi, visite du Temple Kiyomizu. Option : Initiation à la cérémonie du thé : on vous enseignera comment déguster le thé

“matcha”, véritable art traditionnel du Japon. Ou temps libre. Flânerie dans le quartier historique des geishas, Gion. Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel.

JOUR 7 : KYOTO - HAKONE

Petit déjeuner à l'hôtel. Envoi d'un bagage par personne pour votre hôtel de Tokyo. Prévoir un petit sac avec le nécessaire pour la nuit à Hakone. Rendez-vous avec votre guide francophone dans le hall de l'hôtel. Transfert en transports en commun jusqu'à la gare de Kyoto pour prendre le train Shinkansen jusqu'à Odawara (direct / env. 2h). Arrivée à Odawara et continuation en autocar. Déjeuner au restaurant. Continuez avec le très beau Musée en plein air « Chokoku-no-Mori », entièrement dédié à la sculpture contemporaine, mariage réussi de l'art avec la beauté de la nature. Installation au ryokan (à partir de 15h). Dîner et nuit au ryokan (chambre japonaise, bain et toilettes en commun ou privés (en fonction de l'attribution aléatoire sur place) ou similaire. – pas de single en ryokan.

JOUR 8 : HAKONE - TOKYO

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour la visite d'Owakudani, « la Grande Vallée Bouillante », où jets de vapeur d'eau et de soufre jaillissent de crevasses dissimulées dans la roche, formant un paysage extra-terrestre avec le Mont Fuji. Arrivée, point de vue sur le mont Fuji par temps clair, les fumerolles et le Lac. Transfert à l'embarcadère et départ pour une croisière sur le lac Ashi à bord d'un bateau pirates (environ 35 minutes), un des lacs du Mont Fuji. Descente du bateau près du sanctuaire de Hakone et découverte de son torii rouge sur l'eau ! En fin de matinée, départ pour Tokyo en autocar avec votre guide francophone (env. 2h). Déjeuner au restaurant en cours de route. Découverte du quartier de Shibuya, célèbre pour son carrefour, le plus grand et emprunté du monde ! Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel.

JOUR 9 : TOKYO

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en autocar pour la visite de Tokyo. Passage devant le Palais impérial, situé sur l'ancien site du château d'Edo. Découverte du quartier de Ginza, les Champs Elysées Japonais. Déjeuner au restaurant local. Visite du sanctuaire Meiji Jingu, le plus grand lieu de culte shintoïste du Japon. Découverte du quartier branché de Harajuku, puis vous passerez par la rue Takeshita, célèbre pour ses jeunes déguisés. Continuation à pieds sur la rue commerçante de Omotesando. Retour à l'hôtel. Dîner au restaurant. Nuit à l'hôtel.

JOUR 10 : TOKYO - PARIS

Petit déjeuner à l'hôtel. Matinée et déjeuner libres. Rendez-vous avec un assistant francophone à la réception de l'hôtel. Transfert à l'aéroport et envol pour la France.

JOUR 11 : PARIS

Arrivée à Paris CDG. Fin de nos prestations.

Pour des raisons indépendantes de notre volonté, l'ordre des visites, le lieu des nuitées et le sens du circuit peuvent être modifiés. Une visite peut être remplacée ou inversée par une autre sans préavis. Le temps libre peut être utilisée pour réaliser une visite non effectuée pour des raisons techniques.



LE PRIX

Date de départ	Prix / personne à partir de ... au départ de Paris
Mercredi 16 avril	5 230 €
Mardi 13 mai*	4 990 €
Lundi 22 septembre	5 360 €

* départ de Lyon possible à cette date, à partir de 5 075€ / personne
Pour en savoir plus, veuillez nous consulter.

Un circuit similaire « Voyage au pays du soleil levant » (11 jours / 8 nuits) est également disponible. Prochaine date de départ : le 1^{er} octobre 2025.
Pour en savoir plus, veuillez nous consulter

Le prix comprend

- Les vols internationaux Paris CDG / Osaka / Tokyo / Paris CDG, sur la compagnie Qatar, via Doha, en classe économique
- Les taxes aériennes à 231 € / personne (au 3 mars 2025, montant révisable)
- Les transferts en autocar privé avec chauffeur ou en transport en commun comme précisé au programme
- Le transfert des bagages (1 par personne) de Kyoto à Tokyo
- Les services d'un guide francophone, lors des visites prévues au programme : 1 journée Kyoto et 1 journée Tokyo et un assistant francophone le jour de l'arrivée et du départ et également de Osaka à Kyoto
- Le transfert en autocar de Hakone à Tokyo (2 heures)
- Les entrées pour 2 jours à l'exposition universelle de Osaka
- L'hébergement en chambre double ou twin, dans les hôtels mentionnés ci-dessus ou similaires (3* normes locales et 1 nuit en ryokan – auberge traditionnelle à Hakone), avec les petits déjeuners
- Les repas mentionnés au programme
- Toutes les visites, entrées et excursions mentionnées dans le programme
- Les taxes locales et frais de services dans les hôtels et restaurants
- L'assistance de nos correspondants locaux sur place

Le prix ne comprend pas

- Les assurances (facultatives) annulation, assistance, rapatriement et bagages sont à souscrire au moment de la réservation. Pour plus d'informations, nous consulter.
- Le supplément chambre individuelle
- Les repas mentionnés "libres" dans le programme ou non mentionnés
- Les boissons lors des déjeuners et dîners
- L'attribution des sièges sur les vols internationaux (en fonction des compagnies aériennes)
- Les dépenses à caractère personnel
- Les pourboires
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans « nos prix comprennent »

CESSION DU CONTRAT

Le voyageur peut céder son contrat à un tiers. Il doit impérativement informer l'ATC Routes du Monde de la cession du contrat par tout moyen permettant d'en accuser réception moyennant un préavis raisonnable et au plus tard 7 jours avant la date de début du voyage, en indiquant précisément le nom et l'adresse du cessionnaire et du participant au voyage, et en justifiant que celui-ci remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le séjour ou le voyage.

Le cédant ou le cessionnaire seront solidairement responsables du paiement d'un éventuel solde du prix ainsi que des frais supplémentaires occasionnés par cette cession, et devront acquitter les frais prévus à l'article 5.4 ci-dessus, correspondant à la modification apportée aux prestations de forfaits touristiques.

En revanche, le Client ne peut pas céder son ou ses contrats d'assurance. De plus, en cas de transport aérien si le billet est émis, il ne sera ni échangeable, ni remboursable, par les compagnies aériennes et dès lors, la cession du contrat de voyage pourra être assimilable à une annulation générant les frais prévus aux présentes Conditions Particulières de Vente.

POLITIQUE COMMERCIALE

Promotions : À certaines dates, nous pouvons être amenés à proposer des promotions. Nous informons notre clientèle que celles-ci n'ont aucun effet rétroactif par rapport aux clients déjà inscrits ayant payé un prix différent. Ceux-ci ne pourront prétendre à aucun remboursement de la différence de prix.

Données personnelles : Les informations recueillies dans les bulletins d'inscription ou d'adhésion d'ATC Routes du Monde ne seront utilisées qu'à des fins de gestion et ne feront l'objet de communications extérieures que pour satisfaire des obligations légales, réglementaires ou conventionnelles. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) consultables dans les mentions légales de notre site internet ou sur simple demande.

Photos : Les photos présentes dans nos publications « papier » ou dématérialisées peuvent

montrer des lieux qui ne figurent pas dans les programmes et qui constituent des illustrations représentatives des pays visités. Par conséquent, ces images ne constituent en rien des éléments contractuels.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES AUX VILLAGES DE VACANCES, GÎTES, CAMPINGS ATC ROUTES DU MONDE

Les présentes conditions spécifiques à nos villages de vacances, gîtes et campings d'ATC Routes du Monde s'appliquent par dérogation aux Conditions Particulières de Vente ci-dessus sur les points suivants :

Conditions d'accueil

Arrivées et départs : Les séjours ont une durée habituelle d'une semaine débutant, en principe, le samedi.

Toutefois, il est possible, sous réserve d'un accord préalable de notre part :

-d'effectuer un séjour d'une durée supérieure ou inférieure à une semaine.

-d'arriver et de partir un autre jour que le samedi.

Sauf ces cas particuliers, quelle que soit la formule de séjour (pension complète, demi-pension ou location) :

-les arrivées s'effectuent entre 16 heures et 19 heures le samedi.

-les départs ont lieu à 9 heures le samedi suivant.

En pension ou en demi-pension, la première prestation est le diner du jour d'arrivée, la dernière le petit déjeuner du jour de départ (sauf mentions contraires, les boissons ne sont pas comprises). En demi-pension, seul le petit déjeuner et le repas du soir sont compris.

Les hébergements sont attribués en fonction des disponibilités. En aucun cas l'ATC Routes du Monde ne peut vous garantir un logement spécifique. Toutefois, l'ATC Routes du Monde tentera de donner satisfaction à ses adhérents chaque fois que cela sera possible.

Les draps et les serviettes de toilette sont fournis dans toutes nos établissements en formule pension complète, demi-pension ; mais pas en location (service de location payant), sauf cas particulier.

Toute personne se présentant sur un lieu de séjour sans avoir au préalable réglé son solde devra le régler à l'arrivée. En cas de refus, elle pourra se voir refuser l'accès à l'établissement.

Toute prolongation de séjour, quel qu'en soit le motif, entraînera une facturation correspondante, selon les conditions tarifaires en vigueur à la date concernée

Règlement intérieur : Un règlement intérieur est affiché dans chaque établissement. Le vacancier doit en prendre connaissance et le respecter.

Piscine : l'accès des enfants à la piscine ne peut se faire qu'avec l'accompagnement des parents et sous leur responsabilité. Nos piscines ne sont pas surveillées.

Animaux : Sauf exceptions précisées dans le descriptif de l'établissement, les animaux, quel qu'ils soient, ne sont acceptés dans aucun de nos établissements. Dans le cas de non-respect de ces règles et/ou de refus du paiement forfaitaire, nous attirons l'attention des adhérents sur les risques de se voir interdire l'accès de l'établissement. En tout état de cause, seuls les animaux de compagnie sont acceptés (chiens de défense exclus) et à jour de leurs vaccinations.

Taxe de séjour : Elle est collectée pour le compte des municipalités qui en fixent le montant, n'est pas incluse dans nos tarifs, mais précisée dans le contrat, et à régler sur place. Elle peut changer à tout moment, sur décision de la collectivité.

Les équipes sont disponibles au cours du séjour pour répondre aux doléances, résoudre les éventuels dysfonctionnements constatés et permettre de profiter pleinement du séjour.

Aides

Les Aides des CAF : Certains établissements sont agréés VACAF et sont indiqués dans la brochure. L'utilisation VACAF est soumise à l'acceptation de la prise en charge de la CAF. En cas de refus, il est de la responsabilité de l'allocataire de régler l'intégralité de son séjour. Dans tous les cas, il appartient au bénéficiaire de régler le montant de l'acompte initial dû, quel que soit le montant prévisible de l'aide.

Annulation du fait du client : Il sera obligatoirement retenu pour chaque participant inscrit les frais suivants :

- 30 € jusqu'à 91 jours du départ

- 10 % de 90 à 45 jours du départ

- 25% de 44 à 30 jours du départ

- 50% de 29 à 08 jours du départ

- 90% de 07 à 03 jours du départ

- 100% à moins de 03 jours du départ

Des conditions spécifiques sont applicables pour les réservations en "groupe".

Pour être dispensé de ces frais, il est possible de souscrire une Assurance Annulation, Interruption de séjour, auprès d'AREAS et dénommée KIT COVER ; tel que présenté au paragraphe ci-dessus « modifications ou annulation ». Son coût s'élève à 4.5% du prix total du séjour pour le dossier de réservation, avec un minimum de 10€.

Cette formule prémunit contre la perte que constitue une annulation d'inscription, dans le cas des séjours dans les établissements de l'ATC Routes du Monde. Pour les autres établissements, il sera proposé une assurance individuelle optionnelle.

RÉCLAMATIONS

Toute réclamation après le séjour devra faire l'objet d'un courrier adressé, par lettre recommandée, avec avis de réception, à notre adresse, dans un délai de 15 jours après la fin du séjour. Il est nécessaire de spécifier, dans le courrier le numéro de la réservation, les lieux et dates du séjour et de joindre à tous justificatifs utiles à l'étude du dossier.

Si le client estime qu'il n'a pas reçu de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, il dispose de la faculté de recourir à la procédure de médiation dont les modalités de saisine sont accessibles auprès du Médiateur du Tourisme et des Voyages - MTV - BP 80 303 - 75 823 Paris Cedex 17 ainsi que sur son site Internet : www.mtv.travel.

MODIFICATION. ANNULATION. CESSION

Pour ce voyage, les conditions de vente de notre partenaire se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne les frais d'annulation.

- Plus de 60 jours avant le départ : 30% du prix TTC du voyage de 60 à 45 jours avant le départ : 45 % du prix du voyage TTC

- De 44 à 31 jours avant le départ : 55 % du prix du voyage TTC

- De 30 à 16 jours avant le départ : 75% du prix du voyage TTC

- Moins de 16 jours avant le départ : 100 % du prix du voyage est dû, seule la part remboursable des taxes aériennes sera remboursée.

Le "prix du voyage" s'entend hors frais de visa et d'assurance, qui ne font l'objet d'aucun remboursement.

Dans certains cas, des frais supplémentaires s'ajouteront, liés à des fêtes ou événements locaux, conditions des compagnies aériennes ou croisières plus restrictives.